

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

N°28 / décembre 2007



L'évaluation ?

Le projet associatif, les projets d'établissements et services, le projet individuel, n'ont de valeur que s'ils peuvent faire l'objet d'un suivi régulier et rigoureux dans leur mise en œuvre.

La démarche entreprise par l'Adapei, dans sa recherche de la meilleure qualité des services apportés aux personnes qu'elle accompagne, entre aujourd'hui dans une nouvelle phase avec le référentiel d'évaluation qui est un outil d'amélioration de la qualité et de progrès.

Cet outil a été construit et validé par l'ensemble des forces vives de l'association, qu'elles soient professionnelles et salariées ou encore parents, amis et bénévoles.

La recherche et le travail accomplis dans ce domaine ces deux dernières années ont permis la rédaction d'un référentiel adapté aux structures et à la culture de l'Adapei

Une nouvelle phase

et je remercie particulièrement ceux et celles qui ont œuvré à sa mise en forme dans le souci d'une meilleure compréhension par tous les acteurs.

Nous ne sommes aujourd'hui qu'au stade de l'évaluation interne, étape obligée avant que les structures ne soient soumises aux regards des autres et à l'évaluation externe. Si l'on se réfère aux travaux de l'Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale (ANESM), celle-ci sera basée sur « les bonnes pratiques » qui font actuellement l'objet des travaux menés avec le concours de toutes les organisations nationales représentatives du secteur.

Encore de nouveaux défis à venir que nous aborderons avec confiance et sérénité compte tenu du travail que nous avons déjà réalisé pour assurer une meilleure qualité des services.

Pierre GUÉRIN

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei de Loire-Atlantique : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales • 11-13 rue Joseph Caillé • BP 30824 • 44008 Nantes Cedex 1 • Tél. 02 40 12 22 90 • Fax 02 40 12 22 99 • Directeur de la publication : Pierre Guérin • Comité de rédaction : D. Arenou, S. Biette, S. Doré, C. Douscelin, C. Genty, P. Guérin, F. Joyeux, M. Marhadour, D. Moreau, C. Quelelennec, M.C. Tesson, C. Vibert • Illustrations : Francis Maillot • Création et réalisation graphique : Le Kwalé, Nantes • Impression : Imprimerie Planchenault, Ancenis.

POINT DE VUE

- 4 Bref historique
- 9 L'éducation en marche

LES RÉSIDANTS

- 13 Foyer d'hébergement d'Ancenis
- 14 Résidants du Chan^t
- 23 Écho d'un week-end portes ouvertes
- 24 Agathe Raïssa

LES FAMILLES

- 16 Témoignage
- 17 Notre ressenti
- 18 Une structure adaptée

LES PROFESSIONNELS

- 19 Service rendu \simeq service attendu
- 20 L'évaluation : atout ou contrainte ?
- 21 De l'utilité de l'évaluation

BRÈVES

- 25 Le personnel en mouvement
- 28 Arrêt sur images

BREF HISTORIQUE de l'évaluation dans le secteur médico-social

La question de l'évaluation est réellement apparue dans le secteur médico-social avec la loi du 2 janvier 2002, qui indique en son article 22 que « les établissements et services (...) procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (...). Les résultats de l'évaluation sont communiqués tous les cinq ans à l'autorité ayant délivré l'autorisation. Les établissements et services font procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent par un organisme extérieur. Les organismes habilités à y procéder doivent respecter un cahier des charges fixé par décret. (...) Elle doit être effectuée au cours des sept années suivant l'autorisation ou son renouvellement et au moins deux ans avant la date de celui-ci ».

DES SIÈCLES D'HISTOIRE...

Mais la survenue de cette évaluation, interne et externe, n'est bien entendu pas le fruit du hasard : son histoire, en tant que phase d'une démarche d'amélioration continue de la qualité (d'une production, d'un service, d'une



prestation...) est aussi ancienne que l'activité humaine elle-même.

Babyloniens, Égyptiens, Phéniciens nous ont laissé des traces de méthodes de contrôle, de vérification, d'étalonnage, permettant de mesurer l'éventuel écart entre la qualité réelle du produit et sa qualité attendue. A Eleusis, en Grèce, sont inscrites sur une stèle vieille de 24 siècles les spécifications techniques concernant les chevilles en bronze utilisées pour la construction de monuments.



Les siècles passent. La recherche de la qualité continue de se développer, et, avec elle, les outils et les moyens de l'évaluer. Au XII^e siècle, par exemple, les Anglais inventent la méthode de l'échantillonnage, pour contrôler le titre et le poids des monnaies.

Au XVII^e, c'est Colbert qui, en France, introduit le protectionnisme et écrit à Louis XIV : *« Si nos fabriques imposent, à force de soins, la qualité supérieure de nos produits, les étrangers trouveront avantage à se fournir en France et leur argent affluera dans les caisses du royaume »*. Des contrôles de fabrication et de très sérieux dispositifs d'évaluation sont progressivement mis en œuvre dans les manufactures royales.

Un nouvel ordre est ainsi peu à peu installé. Les siècles qui vont suivre, et l'ère industrielle qui s'ouvre, voient évoluer et varier les orientations et les concepts en matière d'évaluation de la qualité. *« Cette idée de la qualité est très connotée historiquement et culturellement : les valeurs et les normes varient avec le temps, les usages, les idées, les progrès scientifiques et techniques, les lois et règlements. Les conceptions de l'homme varient aussi, ses droits et devoirs, ses modes de vie, la place qu'on lui fait à l'école, au travail, la façon dont on le protège socialement... La qualité est donc contextuelle et se transforme continuellement »*¹.

¹ Charleux F., Guaquère D., *Évaluation et qualité en action sociale et médico-sociale*, ESF, 2006, p. 12

Dans cet esprit, le xx^e siècle, dont les débuts sont marqués par le taylorisme et l'organisation scientifique du travail, est la scène d'accélération spectaculaires qui conduisent à faire de la qualité, et de l'évaluation qui y est liée, les principaux instruments du pilotage des entreprises, et ce dans un débat économique de plus en plus complexe, de plus en plus mondialisé.

Vu par les acteurs du secteur médico-social, force est de reconnaître que le développement de l'évaluation de la qualité a davantage porté, au siècle dernier, sur des préoccupations centrées vers la production manufacturée puis industrielle de biens, que sur la fourniture de services, vers des domaines sensibles (aéronautique, nucléaire,

armement...) que sur des prestations liées à l'accompagnement humain, vers des stratégies économiques et/ou politiques que sur des thèmes humanitaires ou sociaux...

Cela n'est pas sans marquer culturellement cette question de l'évaluation, à l'heure où le secteur médico-social se voit confronté à de nouveaux concepts, et après que le secteur sanitaire en ait été saisi il n'y a guère plus d'une dizaine d'années.

LES ANTÉCÉDENTS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ...

L'évaluation, en tant que domaine de recherche spécifique appliqué aux politiques et aux organisations, tant publiques que privées, est apparue en France dans les années 70.

La réflexion des pouvoirs publics, notamment en matière de rationalisation budgétaire, a alors conduit à la généralisation des concepts d'amélioration continue de la qualité, issus des entreprises industrielles, aux « services », et en particulier aux structures hospitalières, par le biais des accréditations en santé, instituées par les ordonnances dites Juppé du 24 avril 1996².

« Afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, tous les établissements de santé publics et privés doivent faire l'objet d'une procédure externe d'évaluation dénommée accréditation », qui est assortie d'autres exigences réglementaires, telles que le livret d'accueil, le projet d'établissement mettant l'utilisateur au centre du dispositif, l'autorisation de fonctionnement... des éléments qui seront transposés pratiquement à l'identique dans la loi 2002-2.

Les accréditations commenceront en 1999, à partir de la procédure « V1 », qui s'articule autour de trois thèmes : le patient et sa prise en charge, le management et la gestion au service du patient, la qualité et la prévention.



Les retours d'expérience font émerger un intérêt nouveau chez les professionnels – pas tous, loin s'en faut ! – pour cette forme d'évaluation : découplage, mise en évidence de dysfonctionnements, moyen de reconnaissance et d'expression...

Mais ils font apparaître, dans le même temps, les limites de ce système novateur. Tenant compte de cette première expérimentation, la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie va remplacer le terme d'« *accréditation* » par celui de « *certification* ». Sous ce changement de vocable se profilent des inflexions réglementaires et administratives ; créée en 1997, l'ANAES³ est intégrée à la Haute autorité de santé (HAS), qui produira dès 2004 une nouvelle procédure d'évaluation, moins lourde et plus ouverte, la « V2 ».



Entre le secteur de la santé et celui du médico-social, les liens sont nombreux, à commencer, en matière d'évaluation, par le double souci des pouvoirs publics d'étayer des orientations budgétaires tout en recherchant l'amélioration continue de la qualité des prestations fournies (on observera par exemple que, quelques semaines après la promulgation de la loi 2002-2, a été publiée la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé...).

Cette proximité entre les deux domaines invite à considérer que le secteur médico-social, à présent doté de l'ANESM⁴, bénéficie aujourd'hui des « effets d'apprentissage » produits par le secteur de la santé, auxquels s'ajoutent les évolutions, propres à notre secteur, nées de la refonte des lois de 1975⁵, en particulier au travers de la loi 2002-2 et de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



² Ordonnances n°96-344 portant mesures relatives à l'organisation de la sécurité sociale, n°96-345 relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins, n°96-346 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée

³ Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé

⁴ Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale, qui a remplacé en 2007 le Conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale (CNESMS), et qui présente des similitudes d'attributions avec la HAS

⁵ Loi n°75-535 relative aux institutions sociales et médico-sociales, et loi n°75-534 en faveur des personnes handicapées

ÉVALUATION : INTERROGATIONS ET OPTIMISME...

Reste que l'évaluation demeure un sujet de multiples controverses dans le secteur médico-social.

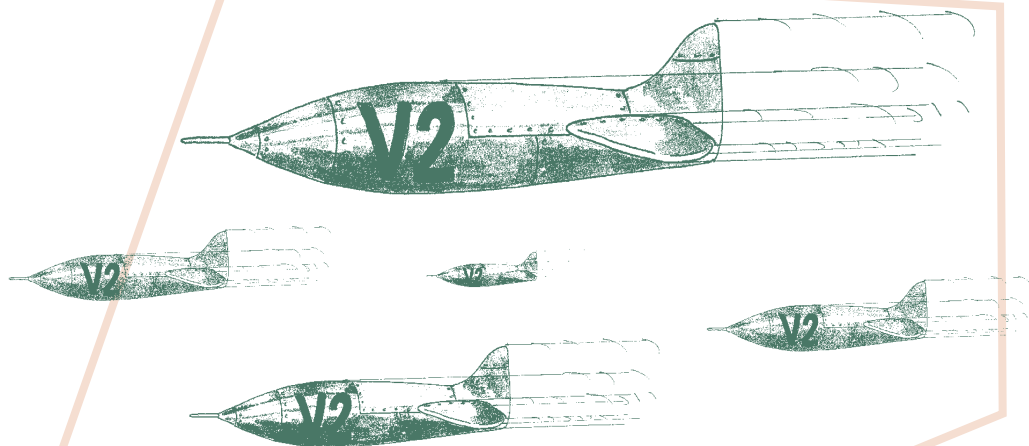
Au-delà des résistances naturelles au changement, se pose en effet la question du sens de l'évaluation, qu'il s'agisse de la terminologie utilisée, des spectres de l'usine à gaz et de la pensée unique, ou d'une possible utilisation comme moyen de sanction individuelle ou institutionnelle.

S'y ajoutent des enjeux culturels, identitaires, voire idéologiques, et les difficultés inhérentes à l'application d'instructions et de dispositifs souvent perçus, a priori, comme rigides ou réducteurs, dans un domaine où les relations et les pratiques sont le plus

souvent imprescriptibles (qu'on ne peut prescrire), avec des moyens que l'on sait contraints, et dans un secteur d'une grande complexité structurelle...

Mais si les acteurs, tous les acteurs du secteur médico-social, prennent progressivement conscience que l'évaluation constitue un réel outil de clarification et de mise en valeur des pratiques, un support fructueux de compréhension réciproque, d'échanges et de progrès collectif, et que de surcroît cette démarche peut être envisagée de manière simple et réaliste, en lien direct avec une dynamique de projets (associatif, d'établissement, individuels...), alors le pari peut être engagé qu'en définitive chacun peut trouver dans l'évaluation une part de valeur ajoutée : le professionnel, la famille et, bien entendu, la personne accueillie ou accompagnée.

Marc LERICHE



L'éducation en marche

CRÉATION DE L'ANESM

En mars 2007, un premier feuillet de « L'évaluation en marche », destiné à l'ensemble des professionnels de l'Association, proposait quelques points de repère autour de la question de l'évaluation : étapes, définitions, idées à retenir...

Huit mois après, quelles évolutions, quelles avancées?...

Conformément aux dispositions de la loi 2002-2, le décret du 26 novembre 2003 avait fixé les missions et les modalités de fonctionnement du CNESMS¹, dont le rôle devait être de promouvoir dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux le développement de l'évaluation interne et de l'évaluation externe, et de valider ou élaborer (...) et diffuser les outils et instruments formalisant les procédures, références et recommandations de bonnes pratiques professionnelles applicables aux différentes catégories d'établissements et de services.

Mais les moyens fonctionnels du CNESMS étaient, dès le départ, insuffisants. Mal doté, il a rapidement atteint ses limites. Pour un si vaste chantier, le nombre d'intervenants était minime (bénévoles pour la plupart, et déjà en charge de diverses responsabilités et activités, d'où une disponibilité évidemment réduite). Les calendriers et le programme n'ont pu être tenus. Toutefois,

¹ Conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale

reste la publication, en septembre 2006, d'un document de référence : « Évaluation interne : Guide pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux ».

Le CNESMS a été transformé, suite à l'arrêté du 13 avril 2007, en groupement d'intérêt public, l'Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale (ANESM), dotée de moyens plus conséquents, à l'instar de ce qui avait présidé dix ans auparavant à la création de l'ANAES pour le secteur de la santé.

Le programme de travail de l'ANESM, en novembre 2007, comporte 19 thèmes, autour de trois axes : l'autisme (enfants et adultes), les personnes handicapées mineures et jeunes adultes (qualité de vie, relation aux parents, accompagnement en ITEP, l'après-établissement), et les personnes handicapées adultes (partenariat institutionnel, qualité de vie, insertion professionnelle, protection juridique). L'objectif prioritaire de ces travaux est la production de recommandations de bonnes pratiques dans les domaines considérés.

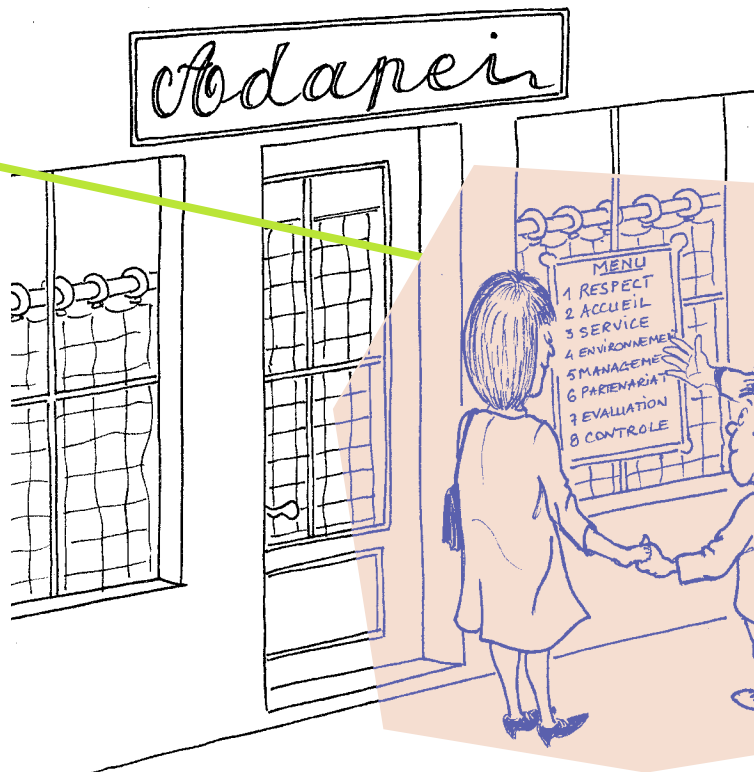
8 CHAPITRES

- 1 - Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques
- 2 - Accueil / admission / fin d'accompagnement
- 3 - Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre
- 4 - Environnement et conditions matérielles de l'accueil / accompagnement
- 5 - Management des ressources humaines
- 6 - Partenariats et environnement
- 7 - Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement
- 8 - Système de contrôle interne

assortis de **moyens de contrôle** (indicateurs, documents de référence, enregistrements...)

développés en **engagements de service**

déclinés en **niveaux de service** (caractéristiques vérifiables)



UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION INTERNE

Le guide d'évaluation interne du CNESMS laisse une certaine souplesse dans les options que peuvent retenir les structures en matière d'évaluation interne : « *Le Conseil entend respecter la marge d'autonomie dont les établissements et services doivent bénéficier pour la conduite des évaluations. (...) Il convient d'ailleurs de rappeler qu'il n'est pas dans les missions du Conseil de valider les supports utilisables au cours de l'évaluation interne* »².

Dans cet esprit, le Comité de pilotage interne à l'Adapei 44 s'est attaché, tout au long de son travail de réflexion et d'élaboration, à rechercher et/ou consolider simultanément :

- **la cohérence associative**, dans le respect du projet associatif global,
- **l'opportunité** d'une référence continue à chaque projet d'établissement ou de service,
- **la prise en compte** des exigences réglementaires en vigueur,
- **la définition** d'engagements réalistes et tenables,
- **l'utilisation** d'une formulation claire, à destination de toutes les parties prenantes : professionnels, personnes accueillies ou accompagnées³, familles et/ou représentants légaux, instances dirigeantes, partenaires, environnement, porteurs de la commande sociale...

² CNESMS, Guide d'évaluation interne, p. 3

³ Avec l'appui, le cas échéant, d'explications verbales par un accompagnant

- **la structuration** méthodologique du corps du référentiel, telle que résumée ci-dessous, et qui couvre intégralement les quatre domaines définis par le CNESMS.

Le référentiel d'évaluation interne de l'Adapei 44 doit être validé par les cadres de direction, puis par le conseil d'administration, avant la fin de l'année. Il sera ensuite largement diffusé, expliqué et commenté, puisqu'il constituera, en lien étroit avec le projet associatif global et le projet d'établissement ou de service, l'ossature d'appui de l'amélioration continue de la qualité des activités et prestations de chaque structure, telle que déterminée par les textes.

ET AUSSI...

L'accompagnement de la mise en place de l'évaluation interne dans les établissements et services de l'Association ne s'arrête pas là.

Suite aux différentes actions de formation-action menées depuis 2005 avec EMQ (Jean Luc Joing), depuis les journées d'information jusqu'aux exercices d'autoévaluation dans tous les établissements, un programme de nouvelles formations, dans le domaine de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des prestations fournies, est en cours d'élaboration, en particulier autour des méthodes d'analyse et d'évaluation de la satisfaction (usagers et leurs représentants, professionnels, environnement...), de la gestion documentaire, et de la fonction d'animateur qualité.

Parallèlement, une réflexion est menée en vue d'interventions du chargé de mission, au niveau des établissements et services de l'Association, en appui de la mise en œuvre de l'évaluation interne et des outils d'amélioration continue, de la qualité d'accueil et d'accompagnement.

Marc LERICHE

Adapei

FOYER D'HÉBERGEMENT D'ANCENIS

Regards croisés

Les résidents du foyer d'hébergement d'Ancenis ont accepté de livrer leur avis et leur ressenti sur leur vie au foyer. Voici leur parole.

Je voulais vraiment venir au foyer dit **Franck** mais maman ne voulait pas. Pour **Sylvie**, ce ne fut pas un choix, *maman était très malade et elle ne pouvait rester avec elle : il y a des moments où cela manque d'avoir quitté ses parents, oui dit **Jocelyne** au début c'était dur.*

Pour **Lionel**, *le foyer c'est ma maison. Le foyer c'est pour dormir, manger, aider à être en bonne santé, apprendre à faire des choses tout seul. Des fois, j'ai besoin d'aide affirme **Béatrice**, mais c'est important d'essayer de faire tout seul : il faut nous faire confiance, aller à la banque seule, chez le coiffeur. Je ne veux pas être une gamine, renchérit avec véhémence **Odile**, et des fois, on n'écoute pas mon avis. C'est mieux quand on peut choisir le professionnel qui m'aide à la toilette, selon **Jocelyne**; on aimerait plus choisir le professionnel pour s'occuper de notre linge, des achats, ajoute **Béatrice**.*

*On est bien ici, j'ai ma chambre, mes meubles, ma télé, pour **Lydie**. Ma chambre est trop petite selon **Odile**.*

Lionel trouve que *c'est plus calme, il n'y a plus le bruit de la rue, les cris des enfants ou des voisins. Dommage que ce soit plus loin de l'église et de la pédicure pour **Franck**. Oui mais on est à côté du CAT. Je peux sortir seul, aller à Ancenis, affirme **Christophe**.*

*Moi j'aime bien quand on va danser, oui on fait des sorties ajoute **Franck** et je peux passer du temps avec ma copine. **Lionel** apprécie d'aller au jardin fumer une cigarette car des fois pas facile d'entendre les autres se disputer mais n'empêche, c'est ma maison, je ne pars pas.*

Témoignages recueillis par
Mme JÉZÉQUEL et Mme HONORÉ

Résidants

Dans le cadre du thème de Papillonnages sur l'évaluation interne, le CHAN^t a souhaité interviewer des personnes accueillies en foyer afin d'avoir leur avis sur la vie en foyer.

Après quelques appels, j'arrive à réunir ces trois messieurs que sont **Éric**, vivant au foyer Dalby, **Bertrand** du foyer Péri et **Jérôme** du FAI de la Gilarderie. On voit que chacun court entre travail, sport, réunion..., les agendas sont remplis !

Jeudi soir, nous nous retrouvons pour échanger sur les foyers. A cette première question « *Que pensez-vous de vos foyers ?* » ils restent perplexes, la question est vaste.

Alors nous détaillons. En ce qui concerne leurs espaces privés, c'est-à-dire chambre, studio ou appartement, chacun semble ravi. Pour **Bertrand** « *c'est génial, c'est un T3... on est deux et tout va bien...* ». Pour **Jérôme** c'est « *impeccable* » et pour **Éric** sa « *chambre est bien* ». Cela permet d'inviter les amis, la famille et la petite copine et d'avoir de l'intimité, ils ne ressentent aucune barrière par rapport à cela.

Ce qui fut difficile, selon l'expérience de **Bertrand**, « *j'avais du mal à dire aux autres que j'étais en foyer, ça je sais, je me rappelle que je l'ai caché pendant je ne sais pas combien de temps à des potes... parce que j'avais pas envie de le dire...* ». « *T'avais peur qu'on se moque de toi* » lui rétorque **Jérôme**, « *...oui, ça me gênait de dire. Après ils ont commencé à venir et après il n'y avait plus de problème* ».

Concernant l'intimité, ils trouvent que c'est parfois difficile à maintenir car « *des résidants entraînent des fois sans frapper* » mais des solutions se trouvent et chacun veille à fermer derrière lui.

Quant aux passages des éducateurs, ils s'en passeraient bien ! « *Ils sont toujours sur notre dos* » dit l'un, moi « *ils viennent que quand je mange, sinon ça va... quand j'ai besoin je vais les chercher* », les réponses varient,

du CHANT

mais ils reconnaissent que « *c'est pour nous aider* » et que « *c'est leur travail* ».

Les foyers sont bien desservis et chacun s'y repère très bien. Il y a de quoi trouver une activité culturelle ou sportive dans le coin. Et les foyers proposent des activités sympas.

Les côtés négatifs sont que l'environnement est parfois bruyant, notamment à Péri à cause du train et qu'il n'y a pas droit aux animaux.

Concernant les voisins, ils trouvent tous ça bien. Ils préfèrent savoir qu'ils sont avec d'autres personnes, pas du foyer, « *ça fait parler avec les gens* », « *on nous voit comme un être humain* ».

L'alimentation reste le thème le moins apprécié notamment les repas traiteur mais ils apprécient les repas cuisinés avec les éducateurs... à Dalby « *on attend... faut que ça se mette en route* ».

Pour ces personnes, le collectif n'est pas forcément facile à vivre. Le foyer c'est « *quand je vais bien, sinon je m'en vais chez moi*

quand je m'énerve » ; le foyer « *C'est l'heure précise... Parce que si on mange pas à 19h?... (C'est trop strict?) Non, on est habitué !* », « *Y'en a qui font pas leur service (vaisselle, ménage...) et ça s'énerve* ». Et puis, il y a les problèmes du travail qui reviennent au foyer et font monter la pression. Des fois « *ça pète des câbles...* ».

Concernant leur projet individualisé, c'est parfois difficile de dire ses souhaits « *ça dépend des fois, quand je parle..., j'arrive pas, je bloque* ».

Tous parlent du projet d'avoir un jour un appartement en autonomie et de vivre en couple, mais il « *faut du temps, faut pas aller trop vite pour tout casser et revenir au foyer* ». Mais ils disent que le passage d'un éducateur pour certaines choses serait bien.

« *Au début, faudrait pas que je sois seul, c'est vrai que des fois c'est pas facile de faire tout, tout seul* ».

Anaïs LOZAC'H
apprentie éducatrice
spécialisée au CHANT

TÉMOIGNAGE

des parents de Thomas, accueilli à l'IME

Thomas est actuellement âgé de onze ans et demi. Il a un retard global du développement. Après un parcours d'intégration scolaire et de CLIS avec le Sessad, Thomas a été orienté vers l'IME de Chanzy. Pour nous, parents, au départ, cette orientation était difficile (nous aurions préféré qu'il reste en CLIS). Cependant, la direction et les éducateurs ont été très accueillants pour Thomas et à notre écoute. Après deux ans dans le groupe des moyens, Thomas est maintenant dans le groupe des grands.

CE QUE NOUS APPRÉCIONS

Toute demande de rendez-vous de notre part a toujours été prise en considération par les éducateurs, l'orthophoniste, la psychomotricienne, l'institutrice, le psychologue. Notre demande d'explication, d'orientation, notre souhait de comprendre les objectifs pédagogiques, etc., ont toujours trouvé des réponses dans le dialogue.

Nos demandes sont entendues (par exemple : que Thomas ait un cahier de devoirs du soir comme ses frères et sœurs). Nous voyons notre enfant s'épanouir, prendre confiance en lui au sein d'activités éducatives.

L'éducateur actuel de notre enfant nous a proposé d'élaborer ensemble le projet individuel de Thomas. Cela me semble très judicieux d'être associés au projet de notre enfant.

CE QUI EST ENCORE DIFFICILE POUR NOUS DANS NOTRE RAPPORT À L'INSTITUTION

- Un projet individuel élaboré en novembre-décembre, ce que nous trouvons trop tardif,
- Les éducateurs ne nous donnent le programme des activités de notre enfant que si nous leur demandons, de façon assez tardive également.
- Lorsqu'il y a des absences d'éducateurs (maladie...), peu d'informations circulent sauf pour nous dire que telle activité est annulée.
- Nous pensons que le temps d'apprentissage scolaire avec l'institutrice n'est pas suffisant : nous avons fait la demande en CVS d'une deuxième institutrice : on nous répond que nous devrions être contents d'en avoir une sur l'établissement !

Nous avons souhaité en ce début d'année proposer à Thomas un peu d'autonomie qu'il nous réclame. L'idée est de ne pas être toujours présent au moment où le taxi dépose Thomas à la maison. Il a fallu signer tous les papiers possibles existants pour décharger l'établissement de toute responsabilité. J'étais d'accord sur le fond mais nous avons été étonnés du manque d'appui de l'établissement pour cette initiative qui nous semblait fondamentale pour Thomas.

L'objectif éducatif de l'établissement pour Thomas n'est-il pas son autonomie ?

Notre ressenti

C'est un exercice très difficile qui nous est demandé puisque nous devons exprimer le «ressenti», notre sentiment à l'égard de la structure d'accueil de notre enfant.

Tout d'abord, nous exprimons notre satisfaction d'avoir une structure d'accueil adaptée à l'évolution du handicap, nous libérant d'un poids important et apportant des garanties pour le devenir de notre fils après nous. Une structure d'accueil, à l'intérieur d'une association de parents et dirigée par des professionnels.

Le cadre étant posé, notre « ressenti » est que tout est perfectible et que tout doit être mis en œuvre pour l'épanouissement et le bien-être de la personne handicapée, une personne à qui on n'a pas demandé son avis.

NOTRE RESENTI

Nous le vivons et l'apprécions dans ce que nous renvoie notre enfant, ses joies, ses angoisses. Il est également dans nos observations, nos échanges avec la structure, à différents niveaux.

PAR EXEMPLE

L'autonomie, je me « *débrouille tout seul* », pour un interne, cela doit-il passer par un désordre grandissant ou encadré par un accompagnement au plus près ?

Les sorties week-ends sont-elles toujours possibles et variées ou plutôt dirigées en raison du manque d'encadrement ?

La restauration de collectivité ne va-t-elle pas altérer la santé avec le temps ?

Le vieillissement des locaux et le manque de moyens affectés à l'entretien conduisent à la détérioration du cadre de vie, du bien-être ?

Voilà quelques questions que nous nous posons, mais que nous devons resituer par rapport aux moyens mis à disposition de l'association Adapei par les pouvoirs publics. Il y a aussi des priorités à définir, mais n'oublions pas que la personne handicapée doit être au centre de toute préoccupation.

Nous devons avouer que notre « ressenti » est celui de parents souhaitant que ce soit parfait, tout en sachant que ce n'est pas possible. L'important étant l'image que nous renvoie notre enfant, sa vie sans nous, la préparation consentie à la séparation.

Sans entrer dans l'évaluation, notre « ressenti » est bien vécu, dans la confiance et dans un partenariat avec l'équipe de la structure et plus loin l'Adapei.

Mais après nous ? Un appel aux jeunes parents, aux professionnels pour faire vivre l'héritage que nous ont laissé les anciens parents, avec toutes les améliorations possibles et toujours dans l'intérêt de la personne handicapée. Nous comptons sur vous et, tant que nous pourrons, nous apporterons notre modeste contribution à l'association, à la structure d'accueil de notre enfant.

Famille PELLETIER

Une structure adaptée

En classant notre fils Jérémy « foyer occupationnel » il y a environ sept ans, la Cotorep a proposé à notre fils de vivre en collectivité dans la journée, dans un CAA. Nous devons décider pour notre fils, mais nous n'avions pas tellement le choix et puis c'était une formule qui nous semblait adaptée à son handicap. Dans ce CAA, les résidents atteints par des handicaps différents doivent probablement se supporter quelquefois, mais aussi s'apprécier, ils se complètent.

Différentes activités sont proposées durant la semaine et, notre fils ne parlant pas, pour connaître son emploi du temps, il nous faut demander aux éducateurs. Le carnet de liaison, qui nous servait à l'époque où Jérémy était en IME, n'est plus accepté par l'établissement pour la raison suivante : *« maintenant Jérémy est un adulte, et il n'a peut être pas envie de dire ce qu'il fait dans la journée »*, selon les professionnels. Pourtant ces derniers doivent apprécier que l'on s'intéresse aux activités qu'ils aiment.

Le comportement de nos enfants et leur manière de s'habiller, dans la rue, dans les magasins, attirent souvent l'attention et, pour atténuer le regard des autres sur nos enfants, il est important qu'ils soient bien habillés et surtout qu'ils restent habillés correctement dans la journée. S'il est très difficile de modifier le comportement de

nos enfants, il est par contre possible d'intervenir pour que nos enfants restent bien habillés toute la journée pour leur respect et leur dignité, mais ce n'est pas toujours le cas.

Tous les ans, au mois d'août, Jérémy est accueilli pendant trois semaines en centre de vacances adaptées. Il participe à la plupart des activités proposées : randonnée, jeux de ballon, camping, cheval, tir à l'arc, etc., et notamment la piscine, à laquelle il ne va pas au CAA, en raison du manque d'encadrement, selon les éducateurs.

Dans l'intérêt de nos enfants, il est important de pouvoir discuter avec les éducateurs pour déterminer les besoins de notre enfant et les solutions à apporter en cas de problème, essayer de penser dans la même direction pour être plus efficace.

Puisque nous, parents, nous ne serons pas toujours là, et en attendant une place en internat, il nous faut préparer notre fils à se séparer de nous. Tous les ans, nous essayons de le placer en accueil temporaire, cela permet à Jérémy de découvrir d'autres éducateurs et d'autres résidents. Il semble apprécier et c'est en même temps l'application du projet individuel.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons pas d'autres structures qui pourraient être plus adaptées pour notre fils Jérémy que le CAA où il est accueilli actuellement. Il ne parle pas, mais son comportement nous amène à penser que l'établissement lui convient.

Les parents de JÉRÉMY

SERVICE RENDU \approx service attendu

Le service rendu par les établissements correspond globalement au service attendu, les parents savent bien que les éducateurs agissent au mieux avec les moyens dont ils disposent.

Vends, cause double emploi
Paire de bras, 1ère main
Très bon état, contrôle OK
Tél. h. bur. : 0240221133
à déballer en fin.



Toutefois, « l'évaluation interne » devrait mettre en lumière un certain nombre de problèmes :

- **le manque d'éducateurs** par rapport au nombre de jeunes accueillis et à leurs problématiques,
- **la disponibilité du personnel** dans des moments de difficultés accrues pour certains jeunes, de façon à ne pas nuire à la vie du groupe,
- **la nécessaire souplesse** dans l'organisation d'une journée ou d'une activité en fonction des attentes et des capacités des jeunes,

- **le besoin d'adaptation de la structure**, par exemple : un internat et un externat sur le même site, il serait souhaitable que les deux équipes adoptent un fonctionnement qui permette aux résidents, ou tout au moins à ceux pour qui cela est nécessaire, de « vivre » alternativement à l'internat, souvenons-nous que c'est « leur habitation », et à l'externat, « lieu de vie » commun au plus grand groupe.

À la relecture, je n'ai pas l'impression de vous avoir apporté grand-chose, si ce n'est le vécu d'un père qui souhaite que sa fille puisse être heureuse dans son lieu de vie. À bientôt.

Jean MÉSANGE

L'évaluation : atout ou contrainte ?

Le dispositif de l'évaluation présenté aux équipes des établissements a trouvé au démarrage des réticences. Beaucoup de questions ont été posées autour de l'intérêt, de l'objectivité et de la finalité même de cette nouvelle demande législative.

Chaque professionnel, sûr de sa méthode, de son engagement, fonctionne dans ce qu'il croit être le mieux pour la personne qu'il accompagne. Il ne voyait pas les aspects positifs de la démarche.

Le législateur, par la loi 2002, a voulu que nous nous questionnions, entre autres sur nos pratiques, que nous clarifions nos procédures. C'est, je crois, ce qui reste difficile dans le domaine du médico-social, à savoir : expliquer et mettre en procédures ce que l'on fait et comment on le fait.

Cette question, nous nous la sommes déjà posée lorsqu'il a fallu mettre en place le projet personnalisé. Après coup, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir clarifié cet aspect du service rendu à la personne. Ainsi, forts de cet intérêt, nous avons dû revoir les processus et de nouveaux outils permettent aujourd'hui d'assurer la traçabilité, l'efficacité et l'efficacité de chaque projet.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DOIT ÊTRE ABORDÉE DANS CETTE MÊME DYNAMIQUE

Il faut se persuader que toutes les parties en présence ont à y gagner.

En premier lieu, les personnes et leurs familles, pour lesquelles nous avons facilité les étapes d'accueil, d'information et d'orientation. Pour ces personnes, il s'agit trop souvent, hélas, d'un labyrinthe dans lequel ils se démènent. Favoriser les contacts, répondre aux questions, aux attentes, en étant sûr de soi et en coordination avec les autres professionnels,

n'est-ce pas là la garantie de répondre aux besoins des personnes ? Le travailleur de l'ESAT, sa famille, son représentant légal veulent pouvoir à tout moment attendre des professionnels que leur soit facilité l'accès aux informations, à l'intégration et au suivi du parcours dans l'institution. Cela apparaît au départ comme un vaste chantier, mais ce travail-là nous le faisons déjà, simplement regardons de plus près s'il peut être amélioré. L'autre intérêt de cette mesure est la réflexion commune et le décroisement des différentes structures. Réfléchir ensemble, en groupe de pilotage, sur les passerelles nécessaires entre établissements, a été bénéfique pour le travail en réseau.

Pour les professionnels, l'évaluation doit être un chaînon supplémentaire au projet associatif global, au projet d'établissement, afin de nous questionner sur les structures, leurs fonctionnements. Pourquoi ne pas se prévaloir d'un niveau de service conforme et des résultats déjà positifs et observables ?

Le milieu de travail dans lequel nous évoluons nous amène chaque jour, par la relation humaine, à tenter de nous dépasser. Être au service des personnes est le plus valorisant. A l'issue de l'écrit d'un projet personnalisé, lorsque la personne s'approprie avec contentement des pistes de réflexions, n'avons-nous pas chacun vécu des instants de satisfaction ? Avec une famille auprès de laquelle nous venons de clarifier l'évolution possible ou probable de leur fils ou fille, il en est de même.

Ce sont pour toutes ces raisons, qu'il nous appartient de nous engager et de faire de cette procédure notre démarche d'amélioration et de revendication d'un travail de **qualité**.

Marie-Pierre FOUGÈRE

De l'utilité de l'évaluation

A l'instar de la réalisation des projets d'établissements, la démarche d'évaluation interne et externe est un acte essentiel dans l'évolution de l'Adapei et des établissements et services dont elle est responsable.

La démarche que nous avons retenue n'a pas été simple à mettre en œuvre. Elle a nécessité la plus grande attention et l'implication de tous. Les cadres ont été garants de la réussite de cette démarche qui réunit l'ensemble des forces vives de l'Adapei.

C'est bien parce que le concept d'évaluation était encore connoté négativement pour certains qu'il était nécessaire d'avoir un engagement total dans cette démarche.

Nous avons certes un peu d'avance au regard des obligations législatives. Nous avons anticipé et relevé ce challenge tous ensemble, afin de transformer cette contrainte en chance pour l'Adapei et d'en faire un véritable axe de progrès pour les personnes handicapées que nous accompagnons chaque jour dans leurs parcours de vie.

Notre intelligence collective nous a permis, dans le cadre d'une diversité propre à l'Adapei, de réaliser cette démarche d'évaluation interne en respectant une certaine harmonie sans laquelle il serait difficile de se comprendre, de partager et de concrétiser nos valeurs communes.

UNE AIDE PRÉCIEUSE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ÉVALUATION DEVENU AGENCE NATIONALE...

Le Conseil national d'évaluation sociale et médico-sociale (CNESMS), transformé en 2007 en Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale (ANESM), validera les bonnes pratiques professionnelles, quelle que soit la forme qu'elles revêtent (procédures, références ou recommandations) ; et il ne validera pas les outils utilisables pour procéder à l'évaluation interne (cf. note d'orientation du CNESMS du 10 janvier 2006).

« Il s'ensuit que le Conseil portera l'essentiel de ses travaux sur les pratiques, c'est-à-dire sur ce qui matérialise la relation qu'un établissement, un service, une équipe, entretiennent avec l'utilisateur. On renforce ainsi le constat que la loi de 2002 accorde une place centrale à l'utilisateur et à l'amélioration de la qualité des prestations qui lui sont fournies. »

Le CNESMS a produit en 2006 un guide afin d'aider les établissements et services à entrer dans une démarche évaluative ou à améliorer les processus d'évaluation déjà engagés. Ce document nous a été précieux dans la conduite de notre projet.

QUELQUES PRINCIPES FACTEURS DE LA RÉUSSITE DE NOTRE PROJET

1. Les grands principes

- 1.1. **Une évaluation référencée** aux projets d'établissement dans un contexte de politiques publiques.
- 1.2. **Une démarche participative** qui associe les personnels, les personnes accueillies ou leur représentant, pour une évaluation interactive.
- 1.3. **Une évaluation centrée sur le projet d'établissement** et sa mise en œuvre : l'évaluation interne doit porter principalement sur le projet d'établissement ainsi que sur le repérage et l'analyse des écarts avec les pratiques.

1.4. Une démarche rigoureuse et transparente

Une logique éthique

- Principe de **distanciation** : recommandations de bonnes pratiques élaborées par l'ANESM...
- Principe d'**autonomie** (d'indépendance) : liberté de parole, légitimité des acteurs
- Principe de **respect** des personnes : ce ne sont pas les personnes mais les fonctionnements qui sont évalués

Une logique de débat

- Analyse pluridimensionnelle transversale et pluridisciplinaire
- Principe de débat de **confrontation** et d'**échange**...

Une logique d'expertise

- Compréhension du contexte des politiques sociales, de l'évaluation, du projet institutionnel...
- Principe de compétence des évaluateurs : conception et conduite de l'évaluation ; formation de tous les acteurs à l'évaluation interne...

Une logique de lisibilité / visibilité

- Principe de **transparence** : références théoriques ; définition de l'objet et des finalités ; diffusion des résultats...
- Principe de **connaissance** et de compréhension **des règles du jeu** de l'évaluation...
- Principe de **cohérence** : pas d'évaluation sans projet
- Principe de **clarté**
- Principe de **responsabilité**

2. Qu'évalue-t-on ?

Conformément au guide du CNESMS :

Le droit et la participation des usagers, la personnalisation des prestations

(les outils de la loi 2002-2, la participation des usagers (conseil de la vie sociale...), les procédures visant la personnalisation de la prise en charge et l'association des usagers à leurs parcours...).

Les objectifs énoncés dans les projets d'établissements et leurs modalités de réalisation

(les activités et les prestations au service de la personne, les outils et procédures mis en place, les conditions d'accueil, la veille par rapport à la maltraitance...).

L'organisation de l'établissement ou du service

(travail d'équipe, ressources humaines, adaptation...).

L'établissement ou le service dans son environnement

(partenariats, voisinage...).

Ces axes sont repris dans les huit chapitres du référentiel d'évaluation interne.

Le comité de pilotage, composé de cadres, d'administrateurs, de non-cadres et de représentants du personnel, s'est réuni à de multiples reprises tout au long de l'année 2007, pour adopter un référentiel qui sera validé par le CA en décembre 2007.

Les travaux de ce comité se sont inspirés des évaluations « à blanc » réalisées par EMQ dans chaque établissement et service de l'association. Il a également tiré la quintessence d'outils parfois complexes de référentiel d'évaluation interne. L'outil qui a ainsi été bâti est issu d'une démarche participative.

Le référentiel n'aura de pertinence que s'il contribue, même modestement, à l'amélioration du service rendu aux personnes handicapées mentales que nous accompagnons tout au long de l'année.

Marc MARHADOUR

ÉCHO D'UN WEEK-END PORTES OUVERTES

Les témoignages recueillis auprès des personnes accueillies dans l'établissement expriment le plaisir vécu.

Les usagers témoignent



Éric : *Moi j'étais au parking, il y en avait quatre grands, c'étaient ceux des entreprises d'à côté qui nous les avaient prêtés. Pour le mien, il y avait Philippe, Yves et un autre qui guidaient et moi qui faisais ranger. Ils n'obéissaient pas tous, mais ça s'est bien passé quand même. Il y avait toutes sortes de voitures, des Safranés, des Lagunas et des petites. Le dimanche, on ne savait plus où mettre les voitures, il y en avait trop... Il y avait tellement de monde, trois cent mille... euh... non, trois mille...*

Isabelle : *À l'accueil, j'étais aussi avec des secrétaires, on distribuait les billets et le plan de la visite. Il y avait un tirage pour gagner des lots. J'ai reconnu plein de gens, des copines de gym, mais aussi il y avait des nouvelles têtes. On a distribué plus de 3 000 billets.*

Françoise : *J'étais aux étiquettes, c'est mon travail, je sais compter, alors il faut que je compte les étiquettes pour les mettre sur les pains biologiques. J'avais le trac devant tout le monde. Surtout que j'ai reconnu des voisins, des amis. Ma famille et mes parents sont venus aussi.*

Gilles : *J'expliquais le câblage et il y avait plein de monde à regarder toute la journée. Il y avait de la musique aussi, c'était un peu fort. Les gens de Saint-Hilaire sont venus. J'avais mis des affiches partout dans le café, à la mairie, chez la coiffeuse.*

Jean-René : *Moi, je travaillais en cuisine, les gens étaient intéressés, ils posaient des questions. Ça ne m'a pas intimidé, ça apprend à être à l'aise avec les gens. J'étais content de leur parler et de leur expliquer.*

Martine : *Au maraîchage, Bernard a essayé de montrer la machine à vapeur qui sert à désherber la terre, mais les portes de la serre se sont fermées et Bernard était tout seul dedans, les gens à l'extérieur ne pouvaient pas voir,*

il y avait trop de vapeur. Tant pis on leur a expliqué comment on cultivait des légumes biologiques. Il y avait de grands panneaux d'explications. Joseph Lucas est venu expliquer ce que c'était que le compost, avec le terreau, le fumier, les engrais... euh... non, pas les engrais, mais des produits qui ne sont pas chimiques. Les gens voulaient voir ce qu'il y avait de marqué sur les sacs. Moi j'étais plus souvent aux légumes à faire la démonstration de « la machine à laver les légumes ». J'expliquais comment on fait l'approvisionnement dans les cageots pour les magasins.

Élodie : *On a sorti le matériel, les grosses tondeuses, les tracteurs, elles étaient bien propres nos machines. On a lavé le goudron, le sol, pour faire une belle présentation. Et puis on avait fait un beau massif pour faire voir aux gens ce que l'on peut faire. On voit toujours les mêmes têtes alors c'est important d'intéresser de nouvelles personnes. Il y avait une structure gonflable pour eux c'était marrant de les voir sauter.*

Stéphanie : *J'étais avec Armelle et Dominique au magasin. Il y avait plein de monde. Les gens se poussaient pour visiter notre nouveau magasin. Armelle tenait la caisse.*

Jean-René : *On a vu plein de monde. Les moniteurs de piscines, les clients des espaces verts, ceux qui viennent au restaurant, j'ai reconnu des voisins. C'était une bonne journée, ça serait bien de recommencer.*

Jean-Paul VAUMOURIN
Philippe GLÉMOT

AGATHE RAÏSSA

Une championne

RÉSIDENTE D'UN FOYER DU CHANT

Agathe participe avec assiduité aux activités sportives de l'association Elan. Elle pratique l'athlétisme depuis deux ans. En mai dernier, elle a participé au championnat de France de sports adaptés, option athlétisme. De cette journée, elle rapporte deux médailles : une d'or et une d'argent, remportées au lancer et à la course.

Son commentaire personnel : « *C'était bien, mais maintenant je veux changer de sport* ». Depuis septembre, elle pratique le judo. Nous lui souhaitons d'autres performances, mais surtout beaucoup de plaisir.



Le personnel en mouvement

ARRIVÉES

IME SAINT-HILAIRE

AUDION RÉGINE, *agent de service intérieur* (17.09.07)

IME ORVAULT

AULNETTE MARIE, *éducatrice spécialisée* (27.08.07)

BRIAND AURÉLIE, *éducatrice spécialisée* (27.08.07)

BRUSSET VALÉRIE, *éducatrice spécialisée* (30.08.07)

GIRAUDET MARIE JEANNE, *assistante familiale* (28.08.07)

GRAIN DELPHINE, *éducatrice spécialisée* (23.07.07)

GUÉRIN PATRICIA, *assistante familiale* (28.08.07)

LITOU CÉLINE, *éducatrice spécialisée* (27.08.07)

MAULAVE NICOLE, *agent de service intérieur* (01.09.07)

PECHOUSEK FLORENCE, *éducatrice spécialisée* (27.08.07)

PRAUD NICOLAS, *moniteur éducateur* (23.07.07)

SPRENG CATHERINE, *assistante familiale* (28.08.07)

BISCHOFF MATTHIEU, *éducateur spécialisé* (27.08.07)

IME CHÂTEAUBRIANT

QUEVAT BERNADETTE, *médecin généraliste* (17.04.07)

IME ANCENIS

DELACOUR CHRYSTELLE, *assistante familiale* (27.08.07)

IME VALLET

MACE MYRIAM, *agent de service intérieur* (09.05.07)

IME BLAIN

GUIFFAUD DANIELLE, *agent de service intérieur* (01.06.07)

IME LES SORINIÈRES

JAGUS JOLANTA, *chef de service éducatif* (16.04.07)

MORINIÈRE ALAIN, *directeur* (15.03.07)

DELEPINE LAURE, *éducatrice spécialisée* (31.08.07)

CAT ORVAULT

BARDOUL ANITA, *monitrice d'atelier 2^e classe* (03.09.07)

COICAULT FRÉDÉRIC, *moniteur d'atelier 2^e classe* (03.09.07)

CAT CHÂTEAUBRIANT

DARTIER KATHY, *psychologue* (10.07.07)

CAT SAINT-JULIEN

BLANDIN DOMINIQUE, *moniteur d'atelier 2^e classe*
(18.06.07)

HALGAND MICHEL, *ouvrier paysagiste* (07.03.07)

TIFFENEAU DAVID, *moniteur d'atelier 2^e classe* (24.09.07)

DESPLANCHES PATRY VIRGINIE, *directrice adjointe* (30.03.07)

CAT LEGÉ

GARREAU CATHERINE, *monitrice d'atelier 2^e classe*
(01.08.07)

CAA BOUAYE

BOUHEBENT ELISE, *aide médico-psychologique internat*
(01.04.07)

LE BRAS DANIEL, *animateur 2^e catégorie internat* (01.07.07)

CAA NANTAIS

BOURNE ALINE, *technicienne qualifiée* (01.04.07)

COUTIN ANDRÉ, *ouvrier qualifié* (12.03.07)

DOURMAP RONAN, *moniteur éducateur internat* (28.08.07)

RIALLAND BRIGITTE, *directrice* (23.04.07)

RIVIERE MARYLINE, *aide médico-psychologique internat*
(01.04.07)

LECLERCQ CATHERINE, *chef de service éducatif* (16.04.07)

SAVS NANTAIS

BOUZIDI MADELEINE, *chef de service éducatif* (13.03.07)

CAT NANTEST

CESBRON VÉRONIQUE, *psychologue* (27.08.07)

CAT BIOCAT

FOLLIOT CATHERINE, *agent technique supérieur* (01.06.07)

AP ANCENIS

GRASSET CHRISTOPHE, *agent de service* (01.05.07)

AP ORVAULT

DEVEAUX ANNICK, *chauffeur-livreur* (17.09.07)

GICQUEAU CHRISTELLE, *employée restauration* (09.07.07)

HARGAIN DANIEL, *employé restauration* (03.09.07)

HUET LAURENT, *ouvrier paysagiste* (26.03.07)

LE CLANCHE JACQUES, *employé restauration* (03.09.07)

SIMIER BRICE, *employé restauration* (01.06.07)

TAMONI DENIS, *ouvrier paysagiste* (02.04.07)

AP ARTHON

BRUHAIS ALAIN, *ouvrier paysagiste* (01.09.07)

SESSAD NANTES**CLOATRE MANUELA**, monitrice éducatrice (27.08.07)**FOYERS NANTAIS****TERRIEN BENOÎT**, animateur 2^e catégorie internat (24.09.07)**GUITET CÉCILE**, aide médico-psychologique internat (10.09.07)**FOYER CHÉMÉRÉ-LEGÉ****CHETANEAU KARINE**, agent de service intérieur (27.03.07)**DUPOUY JULIETTE**, conseillère économique familiale sociale (01.08.07)**LEDUC NOLWENN**, animatrice 2^e catégorie internat (19.09.07)**FOYER CHÂTEAUBRIANT-BLAIN****MESRE JEAN-FRANÇOIS**, moniteur éducateur internat (30.04.07)**CAA HAUTE-MITRIE****ZAMFIR MARIA**, surveillante de nuit qualifiée (08.03.07)**SERVICE AIDE AUX AIDANTS****GUILLEMOT STÉPHANE**, psychologue (21.05.07)**CAA LOROUX-BOTTEREAU****COUTIN ANDRÉ**, ouvrier qualifié (12.03.07)**GALMICHE AMANDINE**, aide médico-psychologique internat (01.04.07)**CAA NORT-SUR-ERDRE****BODIN ÉLISE**, aide médico-psychologique internat (01.03.07)**MABIT VANESSA**, aide médico-psychologique internat (19.03.07)**FAM CARQUEFOU****PRANYIES CHRISTINE**, agent de service intérieur (03.09.07)**MAS BOUGUENAIS****DENIAU PAULINE**, aide médico-psychologique internat (03.05.07)**BARON LAURENCE**, aide-soignante internat (27.08.07)**DESMET MÉLANIE**, aide-soignante internat (01.04.07)**TRUIN AURÉLIE**, aide médico-psychologique internat (17.04.07)**GÉRARD ERWAN**, aide médico-psychologique internat (01.04.07)**SIÈGE****DA ROCHA HARDI LOUISE MARIE**, assistante sociale (19.03.07)**DESGOUTE ISABELLE**, responsable du pôle social (18.06.07)**ÉPIARD VANESSA**, technicienne qualifiée (03.05.07)**QUESSON ANGÉLIQUE**, technicienne qualifiée (05.03.07)**SCHEIDEGGER JULIE**, technicienne qualifiée (05.03.07)**CAT CHÂTEAUBRIANT****BADOUARD POUPART VÉRONIQUE**, psychologue (13.07.07)**GUILLOUX JACQUES**, médecin psychiatre (07.03.07)**CAT BLAIN****GUAIS JEAN-PIERRE**, directeur (30.04.07)**FOYER CHÂTEAUBRIANT-BLAIN****RENAUD MARIE-MADELEINE**, animatrice 2^e catégorie internat (30.04.07)**LE MAGUERESSE LOÏC**, éducateur spécialisé internat (19.04.07)**IME BLAIN****LEBEAU MICHELLE**, agent de service intérieur (30.06.07)**CAA SAINT-SÉBASTIEN****PRIOU YVONNICK**, animateur 2^e catégorie internat (24.08.07)**CAT SAINT-JULIEN MSA****CHESNEAU ROLAND**, moniteur d'atelier 1^{re} classe (30.09.07)**COLZA MAURIS JEAN-YVES**, moniteur atelier 2^e classe (24.04.07)**CAT ARTHON****GARDELLE FRANÇOIS**, médecin généraliste (30.06.07)**CAT ORVAULT****RENAUDIN ODILE**, monitrice atelier 2^e classe (31.07.07)**FOYER CHÉMÉRÉ-LEGÉ****AUDOIN JACQUELINE**, animatrice 1^{re} catégorie internat (30.09.07)**CANTIN ORIEUX PASCALE**, animatrice 1^{re} catégorie internat (01.04.07)**MOREAUX CHRISTIANE**, agent de service intérieur (18.03.07)**CAA HAUTE-MITRIE****CHEVOLEAU YVAIN**, aide médico-psychologique internat (08.04.07)**MERLEAU NICOLE**, agent de service intérieur (30.07.07)**AP ARTHON****MARIOT DOMINIQUE**, ouvrier paysagiste (14.09.07)**NANTEST****LAUNAY GWENAËLLE**, psychologue (11.09.07)**DENIS PHILIPPE**, moniteur d'atelier 2^e classe (17.07.07)**FAM CARQUEFOU****HOUSSIN MARC**, psychologue (13.04.07)**POHOREAU CHRISTINE**, agent administratif principal (19.06.07)**CHANT****HAMEL RODOLPHE**, animateur 2^e catégorie internat (30.09.07)**PAUTAL MARIE-CLAUDE**, directrice (31.03.07)**EMP NANTES****CADEVILLE FRANÇOISE**, moniteur éducateur (31.08.07)

FOYERS NANTAIS

MICHEL VIRGINIE, animatrice 2^e catégorie internat (30.06.07)

PAUTAL MARIE-CLAUDE, directrice (31.03.07)

SAVS NANTAIS

PAUTAL MARIE-CLAUDE, directrice (31.03.07)

IME ORVAULT

BLOYET JESSICA, agent de service intérieur (26.04.07)

LECLÉCH MADELEINE, éducatrice spécialisée (30.06.07)

VALDIZAN DANIELLE, éducatrice spécialisée (31.05.07)

IME CHÂTEAUBRIANT

PETARD MARIE ANNE, éducatrice spécialisée (20.07.07)

IME ANCENIS

MILOSEVIC CLAUDE, médecin généraliste (31.08.07)

GAUDICHE JOSIANE, assistante familiale (30.06.07)

LARVOR MARTHE, éducatrice spécialisée (31.07.07)

IME VALLET

ANGIBAUD SONIA, ouvrière qualifiée (08.05.07)

JARNOUX CAPUCINE, éducatrice spécialisée internat (26.08.07)

THEBAUDEAU DENIS, directeur (31.03.07)

IME SAINT-HILAIRE

DUBOIS JEAN-LUC, éducateur technique spécialisé (30.09.07)

EMP NANTES/SAINT-HERBLAIN

PIRONNEAU MARYVONNE, kinésithérapeute (30.07.07)

VERRON CHRISTOPHE, chef de service éducatif (30.09.07)

CAA NANTAIS

LORRE DANIELLE, directrice adjointe (31.08.07)

AP ORVAULT

EMPIS NADINE, employée restauration (03.07.07)

ROUSSELOT VINCENT, employé restauration (14.03.07)

JAGU THIERRY, ouvrier paysagiste (11.03.07)

BOURDEAU MARIE-JOSÉ, employée restauration (31.08.07)

BOULZENEC MICKAËL, ouvrier paysagiste (30.06.07)

SANJUAN SÉBASTIEN, employé restauration (31.05.07)

IME LES SORINIÈRES

JAGU JOLANTA, chef de service éducatif (13.07.07)

PAQUEREAU ROLAND, chef de service éducatif (30.04.07)

SIÈGE

RABINE NICOLE, technicienne qualifiée (12.05.07)

MOBILITÉ

IME VALLET > IME LES SORINIÈRES

DIEZ VALÉRIE (26.08.07)

FAM CARQUEFOU > CAA HAUTE-MITRIE

KRIBAA FATIMA (02.09.07)

IME LES SORINIÈRES > IME SAINT-HILAIRE

MOTTES NANCY (31.03.07)

IME SAINT-HILAIRE > IME VALLET

QUELENNEC CLAUDE (31.03.07)

MAS BOUGUENAI > IME ORVAULT

VAUDEL BRIGITTE (26.08.07)

SAVS ANCENIS VALLET > FOYER CHÉMÉRÉ LEGÉ

BENUREAU RENÉE (03.04.07)

CAA NORT-SUR-ERDRE > CAA BLAIN+20 ANS

CHAPRON ANNIE (19.03.07)

CAA NANTAIS > CAA SAINT-SÉBASTIEN

DACLIN NATHALIE (10.04.07)

GODIN EDITH (10.04.07)

BALTHAZAR AMINATA (26.08.07)

MAHIEU EMMANUELLE (27.08.07)

SIÈGE > CAT OUEST

DILE DELAUNE NATHALIE (01.05.07)

FOYER CHÉMÉRÉ LEGÉ > CAA NANTAIS

LOIRAT THÉRÈSE (19.03.07)

MAS BOUGUENAI > CAA HAUTE-MITRIE

PELLERIN-AUFFRET VÉRONIQUE (15.04.07)

IME SORINIÈRES > IME ANCENIS

PETARD FRANÇOISE (27.08.07)

FOYER CHÉMÉRÉ LEGÉ > CAT REZÉ

ROBERT ANNICK (17.09.07)

Parmi toutes ces personnes, « Papillons » a une pensée particulière pour les cinq salariés qui nous ont quitté trop tôt :

JACQUES GUILLOUX / Loïc LE MAGUERESSE

JEAN-YVES COLZA MAURIS / PHILIPPE DENIS

NICOLE RABINE

ARRÊT SUR IMAGES...



29 JUIN 2007

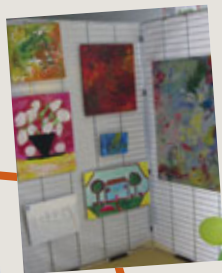
L'ESAT HORTICAT RÉNOVÉ

Enfin le résultat d'une série de travaux d'agrandissement et de rénovation à l'ESAT HORTICAT. Plus de 1 500 visiteurs guidés par les travailleurs ont pu constater et apprécier les nouveaux locaux. Parmi les officiels, était présent M. Joseph Laigre, ancien directeur de l'ESAT.



18 SEPTEMBRE 2007

FESTI'FAM



Plus de 150 personnes se sont réunies pour une journée à l'Espaces Jeunes du Charbonneau à Carquefou, organisée par et pour les résidents des structures d'accueil et leurs encadrants. Journée rythmée autour des djembés, de la peinture, du football et d'un film de présentation des résidents du Fam qui accueille aujourd'hui 7 adultes internes et 2 externes encadrés par 12 personnes... Beaucoup d'émotions, d'échanges...



22 SEPTEMBRE 2007

ANNIVERSAIRE DU CAA

Le temps passe vite, 10 ans déjà que le CAA de la Haute-Mitrie est ouvert... Bonne humeur, rencontres, échanges étaient au programme.

Encore **BON ANNIVERSAIRE !!!**

22 ET 23 SEPTEMBRE 2007

JOURNÉE PORTES OUVERTES BIOCAT

Succès assuré pour Biocat lors du week-end portes ouvertes : plus de 3 000 visiteurs ont été accueillis au son des concerts et ont pu profiter des démonstrations de capoeira et de l'exposition photos « Être » de 58 portraits. Cette grande manifestation était à la fois un moment musical et festif et un temps fort de communication. L'objectif était de toucher un public nouveau (découverte et sensibilisation à la question du handicap), de donner une image positive de notre secteur (professionnalisme, savoir-faire) et de contribuer, modestement, à améliorer le regard de la société sur les personnes handicapées (ouverture, dynamisme et joie de vivre).

22/23 Sept.

Concerts gratuits

Samédi 14h à minuit
Babiroussa
Zeka Lopez
Los Chapalleros

Dimanche 14h-18h
Paris Panam
Mi-sec

+ Demo capoeira
Repas sur place
Moules-frites-boulette

Portes Ouvertes

Biocat

Centre d'aide par le travail
Le fief du parc - 44190 Gétigné
02 40 54 01 99 - www.biocat.fr



12 OCTOBRE 2007

JOURNÉE DE LA DIGNITÉ

L'Adapei a organisé, le vendredi 12 octobre 2007 à la Fleuriaye à Carquefou, sa grande journée de communication annuelle sur le thème du projet associatif global. Tout au long de la journée se sont succédés, tables rondes sur les thèmes de l'accompagnement des personnes handicapées, la dignité et la citoyenneté et l'aide aux familles, expositions des établissements et théâtre avec la pièce *Tant pis s'il pleut...* Des moments forts appréciés par les nombreuses personnes présentes ce jour-là.



19 OCTOBRE 2007

TOURNOI DE FOOT INTER CAT

Traditionnel tournoi de foot inter-CAT organisé cette année à Blain. Plus de 80 personnes handicapées, venant de Blain, Châteaubriant, Rezé, Saint-Herblain, Orvault, Saint-Julien et Nantes, se sont rencontrées dans des matchs où la bonne humeur était de rigueur. Victoire de Châteaubriant devant Saint-Herblain et Blain. Chaque joueur est reparti avec une place offerte par le FCNA pour assister au match Nantes-Châteauroux.

BRAVO À TOUS !!!

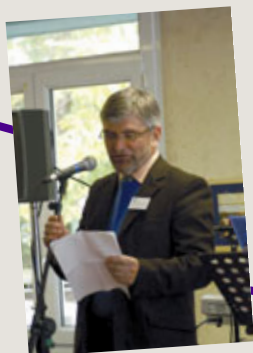


25 OCTOBRE 2007

LES 30 ANS DU CAT DE LA CHOLIÈRE



Pour leurs 30 ans, les Ateliers de la Cholière (ESAT, SACAT) ont organisé une journée portes ouvertes. Plus de 400 visiteurs ont découvert ou redécouvert le fonctionnement de l'établissement.



Le CAA expose

6 DÉCEMBRE 2007
de 17h30 à 19h30

HAN-DIT-CAPÈ, ON-DIT-CAPABLE

par Alicia Seoane

Exposition photographique

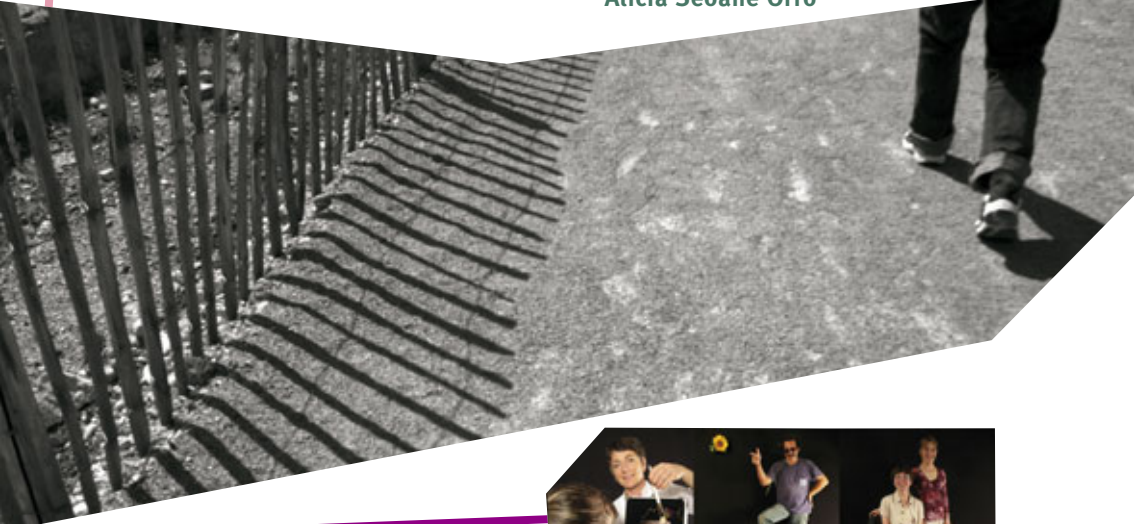
**Vernissage au CAA
de Saint-Donatien**

(10 rue Evêque Émilien)

Pendant ses dix mois de séjour à Nantes, Alicia Seoane a pu partager la vie du Centre d'accueil et d'activités pour personnes handicapées de Saint-Donatien. Ce centre est situé dans le quartier nantais du même nom. Le titre de l'exposition « *han-di-capè, on-dit-capable* » ne résulte pas du hasard : on est habitué à étiqueter à l'aide de multiples termes la réalité des personnes ayant des difficultés d'autonomie. Lorsque nous entendons le mot handicap, on pense tout de suite à un désavantage, à un manque... pourtant, ils ont de grandes capacités et qualités.

« J'espère que ces photos réussiront à nous faire partager ces vies et, pourquoi pas à nous apporter aussi un sourire. »

Alicia Seoane Orro



**Meilleurs
vœux 2008**




ADAPEI
LOIRE-ATLANTIQUE